



Paris, le 07 décembre 2015

Objet : FCPI Partenariat & Innovation 2 – Mise en liquidation

Madame, Monsieur,

Vous êtes détenteurs de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION 2 (FROO10650614) géré par notre société.

Le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 2 a clôturé sa période de souscription en décembre 2008. Après une première phase consacrée à l'investissement pour constituer un portefeuille de sociétés innovantes, nous accompagnons ces sociétés dans leur développement avant de les céder.

A ce jour, le fonds a déjà réalisé plusieurs cessions permettant de retourner aux souscripteurs 14 € par part A pour un nominal souscrit de 16 €, soit 87,5% du montant de votre souscription.

Pour mémoire, le FCPI PARTENARIAT & INNOVATION 2 avait été créé pour une durée de 7 exercices. Cette période arrive à échéance le 31 mars 2016. Comme déjà indiqué dans le rapport semestriel du 30 septembre 2015, la société de gestion a décidé, conformément à l'article 5 du Règlement du FCPI, **de proroger la durée de ce fonds d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2017**. La durée du FCPI pourra, le cas échéant, être prorogée encore une fois pour une période d'un an.

La société de gestion, dans un souci d'égalité de traitement des porteurs de parts et afin de conserver la trésorerie nécessaire pour de nouvelles distributions, a décidé de placer le FCPI en période de liquidation à compter du **31 mars 2016**. Cette décision n'impacte pas la gestion du fonds, elle signifie simplement qu'à **compter de cette date, plus aucun rachat de parts ne sera possible, y compris en cas de force majeure**.

Cette décision est prise après accord du dépositaire et agrément de l'Autorité des Marchés Financiers. Elle fait partie des modalités possibles de la fin de vie d'un FCPI (et est sans rapport avec une liquidation judiciaire).

Nous continuons à chercher activement des opportunités de sortie auprès d'investisseurs industriels ou financiers pour les lignes encore en portefeuille, et devrions être en mesure de réaliser d'autres distributions jusqu'à la fin de vie du fonds.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Caps